

Installation de banderole : demande d'autorisation

L'association
souhaite installer une banderole

- ☐ rond-point avenue du Dauphiné / route de Grenoble
☐ rue Général de Gaulle, rond-point Le Coléo

pour annoncer la manifestation qui aura lieu :
.....

Le retrait devra intervenir le lendemain de la manifestation. Les manipulations seront assurées par l'association. Elle veillera à la sécurité des piétons et des automobilistes.

Votre contact :

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. Mobile

Mél : @

**Demande à adresser impérativement 1 mois
avant le début de manifestation à :**

Mairie de Pontcharra - BP 49 - 38530 Pontcharra
Tél. 04 76 97 11 65 - Mél : mickael.poirmeur@pontcharra.fr

Une priorité est donnée aux associations charrapontaines.
Pour les demandes en provenance d'autres communes, la réponse ne sera adressée que 15 jours avant le début de la manifestation.